

# Société de Gestion et d'Administration (SGA SAS)

3, avenue Alfred Merle - B.P 90139 12101 MILLAU Cedex  
 Téléphone : 05.65.60.04.73 Fax : 05.65.60.64.02 Adresse e-mail : sga@sga-immobilier.com Site Internet : www.sga-immobilier.com

R.C.MILLAU : B 780 129 706 SIRET : 780 129 706 00088 A.P.E : 6832A

Horaires d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

## TARIFS 2018

Administrateur de biens		Syndic de copropriété	
<b>Gestion Courante</b>		<b>Gestion Courante :</b>	
<b>Immeubles Collectifs :</b>	7,00 % + TVA 20 % = 8,40 % (TTC) sur montant quittancé ou perçu A chaque rotation de locataire : <b>frais établissement-état des lieux selon loi ALUR 3€/m2 pour le propriétaire et le locataire</b>	Gestion courante d'un immeuble :	Suivant contrat de syndic à négocier et adapter en fonction du bien à administrer (nombre de lots, confort, équipement, périodicité des conseils, etc. ....)
<b>Lots Isolés:</b>	8,50 % + TVA 20 % = 10,20 % (TTC) sur montant quittancé ou perçu, A chaque rotation de locataire : <b>frais établissement-état des lieux selon loi ALUR 3€/m2 pour le propriétaire et le locataire</b>	<b>Prestations particulières :</b>	
		<b>Contentieux :</b>	
		Deuxième relance	8,24 € (H.T) + TVA 20 % = 9,89 € (TTC)
		Mise en demeure	12,50 € (H.T) + TVA 20 % = 15,00 € (TTC)
		Constitution du dossier huissier avocat	80,00 € (H.T) + TVA 20 % = 96,00 € (TTC)
		Injonction de payer	80,00 € (H.T) + TVA 20 % = 96,00 € (TTC)
		Prise d'hypothèque	80,00 € (H.T) + TVA 20 % = 96,00 € (TTC)
		Frais de mainlevée d'hypothèque	80,00 € (H.T) + TVA 20 % = 96,00 € (TTC)
		Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	80,00 € (H.T) + TVA 20 % = 96,00 € (TTC)
		Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exception.)	
		Ettablissement de l'état daté	<b>Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC</b> 250,00 € (H.T) + TVA 20% = 300,00 € (TTC)
		Opposition article 20 loi 1965	85,00 € (H.T) + TVA 20 % = 102,00 € (TTC)
		Délivrance du carnet d'entretien	10,00 € (H.T) + TVA 20 % = 12,00 € (TTC)
		Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	10,00 € (H.T) + TVA 20 % = 12,00 € (TTC)
		Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance éner. Ind.	10,00 € (H.T) + TVA 20 % = 12,00 € (TTC)
		Délivrance au copropriétaire d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de PV d'AG	10,00 € (H.T) + TVA 20 % = 12,00 € (TTC)
<i>Les taux ci-dessus ne sont que des taux moyens donnés à titre indicatif : ils peuvent donc être sensiblement supérieurs ou inférieurs dans les cas particuliers et sont toujours négociés de gré à gré.</i>		<b>Il est précisé que les honoraires et le remboursement des frais concernant le syndic seront répartis entre les copropriétaires en fonction des textes en vigueur et du règlement de copropriété,</b>	
<b>Prestations particulières :</b>		<b>Honoraires sur travaux :</b>	
<b>Prise en charge, constitution du dossier de l'immeuble :</b>	compris	<b>(Gestion et syndic) selon décision assemblée générale</b> travaux réalisés avec ou sans l'assistance d'un technicien (architecte, ingénieur, etc. ) Pour la gestion administrative et comptable (et non technique) de ces travaux :	
Renseignements pour déclaration			
T.V.A. :	à la vacation + TVA 20 %		
Déclarations fiscales :			
* Revenus fonciers :	à la vacation + TVA 20 %		
* Enregistrement :	à la vacation + TVA 20 %		
Subvention - prêt :			
* Ouverture du dossier :	compris	<b>Vacation (heures ouvrables) :</b> Responsable -collaborateur : 68,00 € (H.T) + TVA 20 % = 81,60 € (TTC) <b>le cas échéant, majoration spécifique pour dépassement d'heures convenus : 20%</b> <b>Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC</b>	
* Frais de dossier :			
* appels de fonds et encaissements pendant la durée du prêt, gestion du prêt :	à la vacation + TVA 20 %	Préparation, convocation et tenue d'une AG suppl. de 2H à l'intérieur d'une plage horaire allant de 9H à 12H et de 14H à 19h30 Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
* Recherches d'archives :	à la vacation + TVA 20 %	Organisation d'une réunion supplémentaire avec le conseil syndical d'une durée d'1 heure Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Constitution dossier contentieux	à la vacation	Réalisation d'une visite suppl. de la cop sans rédaction d'un rapport et en présence du Pdt du Conseil syndical facultative Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Suivi des travaux	à la vacation	Etablissement et modification du règlement de cop Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Constitution dossier ANAH	à la vacation	Publication de l'état descriptif de division et du règlement de cop ou des modifications Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Diagnostics (mise en œuvre, gestion, suivi)	à la vacation	Sinistres : déplacements sur les lieux Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Frais postaux - frais correspondance	Frais réels	prise de mesures conservatoires Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Représentation AG copropriété	à la vacation	assistance aux mesures d'expertise Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
<b>Rédaction d'actes :</b>		suivi dossier auprès de l'assureur Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Baux commerciaux :	1/2 mois de loyer + TVA	<b>Autres prestations :</b> Préparation des décisions acquisition PC Montant honoraires fixé lors de l'AG Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Baux d'habitations et professionnels :	frais de visite-constitution dossier- rédaction bail selon loi ALUR 8€/m2 frais établissement-état des lieux selon loi ALUR 3€/m2 pour le propriétaire et le locataire	Reprise comptabilité (changement syndic) Représentation du syndicat aux assemblées générales d'une structure extérieure Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
Baux concernant les garages et parkings : Etat des lieux (entrée ou sortie) :	40,00 € (T.T.C) = 50% locataire 50% propriétaire	Constitution et suivi dossier emprunt souscrit Vacation tarif horaire : 81,60 € TTC	
		Constitution et suivi dossier subvention accordé Forfait : 200 € TTC (- de 20 lots)	
		Immatriculation initiale du syndicat Forfait : 300 € TTC (+ de 20 lots)	
		<b>Frais réels :</b>	
		Frais de timbres (l'unité)	tarifs postaux en vigueur





ACHATS- VENTES- IMMOBILIERES

3, AVENUE ALFRED MERLE  
B.P. 90139 – 12101 MILLAU CEDEX

TEL : 05.65.60.04.73 – FAX : 05.65.60.64.02

E.Mail : [sga@sga-immobilier.com](mailto:sga@sga-immobilier.com)

Site : [www.sga-immobilier.com](http://www.sga-immobilier.com)

N° Siret : 78012970600088 / APE 6832A

Du Lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H30

## HONORAIRES DE NEGOCIATION TTC

Prix de vente	Honoraires TTC inclus*
Moins de 30 000 €	2 000 € forfaitaire
De 30 000 à 100 000 €	7 %
De 100 001 à 200 000 €	6 %
De 200 001 à 300 000 €	5 %
Au-delà de 300 000 €	4 %

*Tarif applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014*

***Estimation pour vente gratuite  
Devis sur demande pour estimation patrimoniale***